

SOLVANT POUR PATINE DE PROTECTION

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (faibles émissions).

Utilisation

Permet d'enlever l'excédent de PATINE DE PROTECTION INCOLORE ou VIEILLE PIERRA.

Permet de nettoyer les éventuelles projections et de nettoyer les outils.

Consommation

> Selon usage.

> Décapage de patine : 1 L/5 m² environ.

Mode d'emploi

Pour enlever le surplus de PATINE DE PROTECTION INCOLORE ou VIEILLIE :

> imbibier un chiffon sec de SOLVANT POUR PATINE DE PROTECTION.

> frotter la zone jusqu'à dilution des taches.

> dès que le chiffon noircit, enlever l'excédent avec un chiffon propre et changer régulièrement de chiffon afin de ne pas redéposer le surplus enlevé.

> arrêter l'opération lorsque les traces ont disparu.

> repasser, si nécessaire, 1 à 2 couches de patine suivant les zones décapées

Pour régler des problèmes de mauvaise application, sols humides ou non neutres :

> utiliser comme précédemment jusqu'à enlèvement total de la patine.

> après décapage du carrelage ou dallage, laisser sécher avant l'application de la patine.

Traitement de surface Utilisation extér./intér.

Précautions d'emploi

R10 : Inflammable

R20/21 : Nocif par inhalation et par ingestion.

R48/20 : Nocif, risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R65 : Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S3/9 : Conserver dans un endroit frais bien ventilé.

S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source

d'étincelles, ne pas fumer.

S23 : Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

S27/28 : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



Xn : nocif

Date limite d'utilisation : voir dessous

PIERRA
■ ■ ■ Société du Groupe Boreux

Z.I. VIALE-BAS - 47210 VILLERÉAL
TÉL. : 05 53 36 02 52 - FAX : 05 53 36 00 63

www.pierra.com

emb 13005A / N° de lot : voir dessous

Assistance technique

C N°Azur 0 810 00 21 44

http://www.pierra.com

assistance@pierra.com